



Fondation Scelles

*Connaître, Comprendre, Combattre
l'Exploitation Sexuelle*

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS



**4^{ème} Édition des
Prix Fondation Scelles**

*Les jeunes s'engagent contre la prostitution &
la traite à des fins d'exploitation sexuelle*

**CONCOURS DE PLAIDOIRIES
des SECRÉTAIRES de la CONFÉRENCE**

9 mars 2017

Auditorium de la Maison du Barreau



LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous lançons aujourd'hui la 4e édition des Prix Fondation Scelles.

Une fois encore, les Prix Fondation Scelles vont montrer à quel point les jeunes talents sont capables de renouveler, avec les modes d'expression qui sont les leurs, l'importance des enjeux des valeurs que nous portons ensemble.

Comme les années précédentes, les atteintes à la dignité de la personne humaine seront au cœur de leurs travaux, à travers la thématique choisie pour cette 4e édition : l'effectivité de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel.

A partir de cas pratiques tirés de situations réelles, des lycéens, des étudiants et de jeunes professionnels pourront illustrer par le mot, le son et l'image, l'ampleur, la diversité et la violence du défi de l'exploitation sexuelle, aujourd'hui.

En juin prochain, un jury de professionnels sélectionnera les meilleurs travaux. Et en votant nombreux sur le site fondationscelles.org pour désigner par le Prix du Public le meilleur des plaidoiries, des réquisitoires, des visuels ou des slams, vous pourrez, vous aussi, participer à cette opération de sensibilisation, qui est notre vocation depuis plus de 20 ans.

Les personnalités, partenaires et membres du jury, qui vont nous accompagner au long de cette 4e édition, comme les jeunes talents qui s'y exprimeront, vont une nouvelle fois montrer la voie d'une dénonciation, sans dogmatisme, mais sans concession.

Bonne chance aux candidats et bravo pour votre engagements.

Yves CHARPENEL

*Premier Avocat Général
près la Cour de Cassation*

*Président de la
Fondation Scelles*

POURQUOI LES PRIX ?

LE CONTEXTE : DE VÉRITABLES ENJEUX POUR LE RESPECT DE LA PERSONNE HUMAINE ET L'ÉTAT DE DROIT

La France est un des pays exemplaires en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle et les dernières dispositions législatives adoptées à l'échelle européenne confirment la direction dans laquelle notre pays s'est engagé. Sa position abolitionniste est réaffirmée : **protection des victimes, poursuite des proxénètes, sensibilisation des clients de la prostitution**. La loi du 13 avril 2016 a couronné les efforts des représentants de la société civile tels que la Fondation Jean et Jeanne Scelles : renforcement de l'aide au parcours de sortie des personnes prostituées, sensibilisation des clients de la prostitution, notamment.

Malgré un corpus opérant, le dispositif d'aide aux victimes reste fragile au regard des moyens alloués par l'Etat. Mais plus encore, **c'est le**

regard porté sur la prostitution qui, pour nous, doit changer avec la juste évaluation d'une réalité sourde, âpre et sombre qui se nourrit des vulnérabilités.

Les études des organismes internationaux le confirment: l'enjeu sociétal est majeur. Les services de police spécialisés le confirment: la demande est de plus en plus orientée par les **inventions marketing des proxénètes** et se traduit par un terrible **rajeunissement des victimes** de ce système et un accroissement considérable des « rapports sexuels dégradants » suivant l'expression d'un responsable de la BRP (Brigade de Répression du Proxénétisme).

LES JEUNES PARLENT AUX JEUNES

Les Prix Fondation Scelles ont vocation à sensibiliser étudiants et jeunes professionnels aux réalités de l'exploitation sexuelle. Ils sont invités à mettre leurs compétences et leurs talents au service de la défense de la dignité humaine et de la lutte contre le système prostitutionnel. Par leur engagement à nos côtés, ces jeunes deviennent les relais de notre combat auprès du grand public.

Depuis 2012 la Fondation Jean et Jeanne Scelles mène, avec les Prix, une grande **campagne d'information et de prévention** notamment **en direction des jeunes** qui sont les cibles favorites des proxénètes. Ces derniers utilisent désormais les moyens

modernes comme internet pour approcher leurs victimes et les prendre au piège en leur vendant du rêve.

Les jeunes sont aussi les « consommateurs » potentiels de ce marché s'ils ne prennent pas conscience du caractère fallacieux du discours orchestré pour banaliser la commercialisation des corps et pousser à l'achat de prestations sexuelles.

En ce sens, la loi du 13 avril 2016 constitue une réelle avancée en ce qu'elle tend à **responsabiliser le client de la prostitution** au moyen d'une sanction pénale et des stages de sensibilisation aux réalités de l'exploitation sexuelle.

LE FONCTIONNEMENT DES PRIX

LES DISCIPLINES



LES PARTENARIATS

- ▶ Conférence de l'Ordre des Avocats de Paris
- ▶ Faculté de Médecine de Paris-Descartes et Action-Santé-Femmes
- ▶ Ecole Supérieure de Journalisme de Lille
- ▶ Ecole Nationale de la Magistrature
- ▶ Conseil Régional d'Ile-de-France et Académie de Paris
- ▶ Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière



LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS

Les candidates et les candidats sont invités à combattre les idées reçues qui occultent la réalité violente et sordide du phénomène de la prostitution et de l'exploitation sexuelle sous couvert de banalisation. Ils ont à mettre en lumière ce qui est souvent laissé dans l'ombre, ignoré du grand public, et permet aux tenants de ce « marché » d'amasser des profits considérables en exploitant les vulnérabilités de tous ordres.

PRIX DU JURY

Le Jury professionnel attribue un prix de 1500 € pour chaque catégorie

La Fondation réunit un jury composé de professionnels et de personnalités engagées dans la lutte contre l'exploitation sexuelle. Les membres du jury se retrouvent traditionnellement fin mai pour échanger sur les travaux présentés et procéder au vote qui désignera le meilleur travail dans chacune des catégories.

PRIX DU PUBLIC

Le public attribue un prix de 500 € pour chaque catégorie

Les Prix du Public d'un montant de 500 € sont issus du vote que la Fondation Jean & Jeanne Scelles organise sur internet, secondée par le relai du réseau culturel des bibliothèques de la Ville de Paris. Les travaux des candidats sont ainsi ouverts à l'appréciation du Public invité à voter sur une période limitée de 15 jours, habituellement en juin.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Grâce à l'accueil amical de l'Ordre des avocats de Paris, la remise des Prix Fondation Scelles a lieu fin juin dans cadre élégant de la bibliothèque de l'Ordre au palais de justice de Paris. C'est l'occasion chaleureuse pour nos partenaires, les candidats aux Prix, les membres du Jury, nos invités et les membres

de la Fondation de partager un temps fort d'engagement et de mise en valeur des travaux des jeunes. Leur créativité est saluée donnant à ce temps fort de la Fondation Scelles une tonalité heureuse et optimiste à nos engagements.



REMISE DES PRIX
juin 2017

**à la Bibliothèque du Barreau
Palais de Justice de Paris**

**DANS UN LIEU
PRESTIGIEUX :**
**la Bibliothèque de l'Ordre des
Avocats**

Au sein du Palais de Justice de Paris, la salle des conférences de la Bibliothèque de l'Ordre est un lieu magique et solennel qui accueille chaque année les joutes enflammées du concours d'éloquence le plus prestigieux du Barreau : le concours de la Conférence qui désigne 12 avocats choisis par leurs pairs pour représenter le Barreau à l'étranger et avoir la responsabilité des permanences pénales au Palais.

LES MEMBRES DU JURY

SOCIÉTÉ CIVILE

- ▶ **Geneviève Colas**, Responsable du Collectif contre la traite des Êtres humains
- ▶ **Gérard Biard**, Porte-parole de Zéromacho, rédacteur en chef de Charlie-Hebdo
- ▶ **Niels Tavernier**, Cinéaste et acteur, auteur de fictions au cinéma et pour la télévision (*Désirs et sexualités en 2004*)

INSTITUTIONNELS

- ▶ **Dominique Attias**, Vice-bâtonnier de l'Ordre des avocats
- ▶ **Yves Charpenel**, Premier avocat général près la Cour de cassation
- ▶ **Elisabeth Moiron-Braud**, Déléguée générale de la MIPROF (*Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains*), membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes
- ▶ **Gérard Sanz**, Photographe de la Ville de Paris

CHERCHEUR

- ▶ **Henri-Jean Philippe**, Professeur de gynécologie-obstétrique à Paris-Descartes

JOURNALISTES

- ▶ **Didier Arnaud**, Journaliste à Libération
- ▶ **Gilles Gaetner**, Journaliste d'investigation à l'Express puis pour le site d'information Atlantico, écrivain, auteur d'une dizaine d'ouvrages

ELUES

- ▶ **Marie-Pierre Badré**, Conseillère régionale et déléguée spéciale à l'égalité Femmes-Hommes au Conseil régional d'Ile-de-France, Présidente du Centre Hubertine Auclert (*Observatoire francilien des violences faites aux femmes*)
- ▶ **Nicole Ameline**, Députée, ancienne ministre de la Parité et de l'Égalité professionnelle, présidente du CEDAW à l'ONU (*Comité de lutte contre les discriminations faites aux femmes*)

LAURÉATS 2016

- ▶ **Christophe Bogliolo**, Magistrat
- ▶ **Margaux Guillmot**, Magistrate
- ▶ **Beryl Brown**, avocate, Secrétaire de la Conférence de l'Ordre
- ▶ **Aurore de Montalivet**, Journaliste
- ▶ **Aliénor Carrière**, Réalisatrice en société de production
- ▶ **Guillaume Colrat**, Photographe
- ▶ **Nadège Duhautois**, Photographe

LA THÉMATIQUE 2017

L'EFFECTIVITE DE LA LOI DU 13 AVRIL 2016 À TRAVERS 4 ASPECTS

- ▶ Protection et accompagnement des victimes de l'exploitation sexuelle
- ▶ Poursuite et sanction des auteurs : proxénètes et « clients »
- ▶ Sensibilisation des « clients » de la prostitution
- ▶ La santé physique et psychique des femmes victimes

Dans la logique abolitionniste de la France et de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, cette 4ème édition des Prix Fondation Scelles se penche sur les aspects technique et opérationnel des nouvelles dispositions légales: **l'effectivité de la loi.**

Au regard des trois acteurs de la prostitution - réseaux criminels et proxénètes, personnes victimes en situations de prostitution, acheteurs de prestations sexuelles - la loi nouvelle accentue l'aide opérationnelle de **sortie de la prostitution** des personnes victimes. Elle innove aussi en **responsabilisant les « clients »** de la prostitution au moyen d'une sanction pénale assortie d'une sensibilisation aux réalités prostitutionnelles.

Aux candidats juristes (concours de plaidoiries et de réquisitoires) nous demandons de mesurer cette protection et cette assistance aux victimes. Aux candidats communicants (concours de reportages et de visuels), nous proposons une déclinaison de la loi avec un focus sur la responsabilisation des acheteurs de prestations sexuelles.

Les candidats du monde de la santé (concours d'exposés médicaux) s'orienteront sur l'intégrité physique et psychique des femmes victimes, quand les plus jeunes (concours de slams) baseront leurs travaux sur l'égalité fondamentale entre les femmes et les hommes et proposeront leurs regards engagés sur les situations prostitutionnelles.

LOI DU 13 AVRIL 2016 Tous les articles en #8 points clés

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

#1



FIN DU
DÉLIT DE RACOLAGE

ARTICLES 15 - 16

#2



COMMISSION
DÉPARTEMENTALE

de prévention et de lutte contre
la prostitution, le proxénétisme et
la traite aux fins d'exploitation sexuelle

POUR
COORDONNER L'ACTION
EN FAVEUR DES VICTIMES

ARTICLES 5 - 6 - 10

#3



PARCOURS DE SORTIE
DE LA PROSTITUTION
&
D'INSERTION
SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

ARTICLES 5 - 7 - 8 - 9 - 17

POURUIVRE ET SANCTIONNER LES AUTEURS

#4



RESPONSABILISATION
DES CLIENTS

ARTICLES 20 - 21

#5



RENFORCEMENT DE LA
PRÉVENTION ET DE LA LUTTE
CONTRE
LE PROXÉNÉTISME &
LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS
AUX FINS
D'EXPLOITATION SEXUELLE

ARTICLES 1 - 2 - 3 - 4 - 8 - 12 - 13 - 14

#6



PEINE RENFORCÉE
EN CAS DE VIOLENCES

ARTICLE 11

PRÉVENIR ET SENSIBILISER LES CITOYENS

#7



INFORMATION & ÉDUCATION
DE LA JEUNESSE

ARTICLES 18 - 19

#8



FONDS DE PRÉVENTION
DE LA PROSTITUTION

ARTICLE 7

LE SUJET DU CONCOURS DE PLAIDOIRIES

Une illustration de l'effectivité de la loi

De la dépendance entre l'action civile et l'action pénale quand l'objectif de la loi du 13 avril 2016 est notamment de protéger les victimes de la prostitution.

Une jeune femme marocaine de 30 ans, Sonia, encore célibataire, ne parlant ni ne lisant le français est envoyée en France par son père.

Elle arrive en région parisienne avec 800€ en poche, un visa touriste et un simple billet aller simple en avion.

Elle est hébergée par un cousin marié et père de deux jeunes enfants, Adil. Elle s'emploie à aider cette famille par des travaux domestiques. Leurs séjours fréquents au Maroc la laissant inactive, et celle-ci ayant laissé expirer son visa, le cousin va la pousser à trouver un autre emploi pour subvenir à ses besoins.

Adil l'inscrit sur un site internet contenant des annonces de massages, lui expliquant que c'est très simple et qu'il n'y a pas besoin de parler bien le français. Il lui apprend quelques phrases de français : mot d'accueil, adresse et prix. Rapidement, un premier client se manifeste. L'homme, qui parle bien l'Arabe, réalise que Sonia est vierge. Il interrompt la prestation. Un deuxième client fera le même constat mais abusera et violera Sonia.

La jeune-femme est traumatisée et s'en ouvre à son cousin Adil. Il la rassure tout en évoquant son honneur perdu et, par là, l'impossibilité pour Sonia, de rentrer dignement dans son pays, avec la consigne de ne rien dire quand elle se trouve en communication téléphonique avec sa famille.

Pour simplifier et augmenter le rendement de Sonia, Adil décide de lui trouver une colocation plutôt qu'elle aie à se déplacer. Sonia emménage ainsi avec Fathia. Cette dernière se prostitue. Elle dit être indépendante, sans souteneur.

Adil a réalisé quelques photos de nus pour étoffer l'annonce sur internet. Les publications ne présentent pas son visage. Il exige de Sonia une comptabilité très précise de son activité : nombre de passes, chiffre d'affaire, ... Lorsque Sonia se rebiffe, il évoque les photos en sa possession dont il peut faire usage envers la famille de la jeune femme.

Fathia réalise que Sonia est exploitée par son cousin. Encouragée par sa co-locataire, Sonia porte plainte fin mars 2016. Elle est rapidement hébergée dans un foyer que gère une association d'aide aux victimes. Elle n'a pas de titre de séjour. En novembre 2016, l'enquête était toujours en cours mais il n'y avait pas encore eu d'ouverture d'information judiciaire.

4 ans plus tard, le procès a lieu au tribunal correctionnel. Il y a eu viol, mais les juges ont décidé la correctionnalisation, son auteur n'ayant pu être retrouvé, ayant quitté la France en septembre 2016. Le cousin Adil, lui, est prévenu du chef de proxénétisme aggravé.

VOUS DÉFENDEZ SONIA QUE VOUS ACCOMPAGNEZ DEPUIS LE DÉPÔT DE SA PLAINTE.

LES CANDIDATS 2017



Me Clémence COTTINEAU
4ème secrétaire, promotion 2016



Me Gabrielle FINGERHUT
6ème secrétaire, promotion 2016



Me Nicolas GUERRERO
12ème secrétaire, promotion 2016



Me Sophie REY-GASCON
6ème secrétaire, promotion 2015



Me Louis-Romain RICHE
4ème secrétaire, promotion 2015

MISSION DES DOUZE SECRETAIRES



LA CONFÉRENCE

des Avocats du Barreau de Paris

Les douze « Secrétaires de la Conférence » sont autant d'avocats élus à l'issue d'un concours jugeant de l'aptitude oratoire et de la capacité de conviction des candidats.

Ils assurent depuis plus de deux cents ans les missions qui leurs sont confiées par le Barreau de Paris.

Au fil des années, la Conférence du Barreau de Paris a développé une mission fondamentale, au cœur de l'institution : la défense pénale.

Ainsi, les Secrétaires assument, tous les jours de la semaine pendant un an, des permanences au cours desquelles ils ont pour missions de :

- ▶ Plaider les dossiers de renvoi devant la 23ème chambre du tribunal correctionnel de Paris, la chambre des comparutions immédiates ;
- ▶ Prendre en charge les débats contradictoires devant les juges d'instruction et les juges des libertés et de la détention, lorsque les faits reprochés au mis en examen sont de nature criminelle ;
- ▶ Assurer une permanence au Pôle Financier, antenne du Palais de Justice où sont instruites les affaires financières.

Enfin, depuis toujours, l'assistance d'office des accusés devant la Cour d'Assises constitue une mission de la Conférence. Lors des « Assises Expresses », un Secrétaire se voit confier, à quelques jours de l'audience, la défense d'un accusé qui, n'ayant pas de conseil, sollicite en urgence qu'un avocat lui soit commis d'office.

Les Secrétaires représentent le jeune Barreau parisien en France et à l'étranger. Ils maintiennent ainsi les liens privilégiés qui unissent le Barreau de Paris avec les avocats du monde entier.

Ils organisent le Concours de la Conférence suivante, la Conférence Berryer, parodie du concours de la conférence dont les candidats ne sont pas nécessairement avocats et qui, chaque mois, réunit un public important à l'occasion d'une joute oratoire humoristique en présence d'une personnalité, ainsi que la petite Conférence, concours d'éloquence destiné aux élèves de l'École de formation du barreau.

Si bien des secrétaires connaissent un destin de premier ordre, la défense pénale d'urgence demeure la mission principale de la conférence et la justification de son existence

LES ANCIENS LAURÉATS DE LA CONFÉRENCE AUX PRIX FONDATION SCELLES

- ▶ **Me Zoé Royaux**, Prix du Jury et Prix du Public 2013 de la meilleure plaidoirie
- ▶ **Christophe Bogliolo**, Prix du Jury et Prix du Public 2014 de la meilleure plaidoirie
- ▶ **Me Beryl Brown**, Prix du Jury et Prix du Public 2016 de la meilleure plaidoirie

LA FONDATION JEAN ET JEANNE SCELLES



Fondation Scelles

*Connaître, Comprendre, Combattre
l'Exploitation Sexuelle*

Depuis sa création en 1993, la Fondation Jean et Jeanne Scelles s'est donnée pour mission de lutter contre toutes les formes d'exploitation sexuelle. Elle est centre de ressources documentaires, de réflexion et d'analyse et d'aide à la décision des pouvoirs publics.

Son profil institutionnel la garde d'un militantisme médiatisé au profit d'actions de réflexion, de conseil et de sensibilisation au moyen de différents partenariats associatifs et institutionnels.

Elle publie chaque année **LE RAPPORT MONDIAL SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE** qui présente les réalités de l'exploitation sexuelle dans quelques 66 pays et offre une douzaine de réflexions thématiques sur le fait prostitutionnel.

Fidèle à sa vocation de recherche sur l'exploitation sexuelle, elle organise rassemblements et colloques sur des sujets complexes réunissant des professionnels de domaines tels que la société numérique, l'économie et la finance, le droit des mineurs..., tous sujets connexes de la prostitution.

Son objectif est de sensibiliser les acteurs de la société afin de contrecarrer clichés et poncifs. Elle donne sens et portée, préoccupants, à un phénomène ancien mais croissant qui représente aujourd'hui l'une des branches les plus lucratives du crime organisé avec une estimation à 25% de l'économie mondiale.

LES PRIX FONDATION SCELLES présentent un autre volet de la mission de la Fondation. Ils sont élaborés avec les partenariats écoles et institutions. Ils conjuguent et valorisent compétences, talents et engagements.

En 2013, au lancement des Prix Fondation Scelles, nous avons choisi la thématique des **violences faites aux femmes**. 17 candidats ont répondu à l'appel.

En 2014, nous abordions le sujet sensible de **l'exploitation sexuelle des mineurs**. 21 candidats se sont présentés aux Prix.

En 2016, nous nous sommes concentrés sur **les vulnérabilités, originelles et accidentelles**, en tant qu'amplificateurs des risques d'exploitation sexuelle. 35 candidats nous ont rejoints.

LES LAURÉATS DES PRIX

MEILLEURE PLAIDOIRE 2016 *Conférence de l'Ordre*

Prix du Jury et Prix du Public : Beryl BROWN

MEILLEUR SLAM 2016 *Lycée Professionnel Belliard*

Prix du Jury : PAOLA « Silence »

Prix du Public : ELOAN « 2015 »

MEILLEUR REPORTAGE 2016 *Ecole Supérieure de Journalisme de Lille*

Prix Spécial du Jury : Aliénor CARRIERE, Hortense de MONTALIVET

MEILLEUR VISUEL 2016 *Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière*

Prix du Jury : Guillaume COLRAT

Prix du Public : Nadège DUHAUTOIS

MEILLEUR REQUISITOIRE 2016 *Ecole Nationale de la Magistrature*

Prix du Jury : Margaux GUILLMOT

Prix du Public : Christophe BOGLIOLO

MEILLEURE PLAIDOIRE 2014 *Conférence de l'Ordre*

Prix du Jury et Prix du Public : Christophe BOGLIOLO

MEILLEUR VISUEL 2014 *Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière*

Prix du Jury : Nora HEGEDÜS «Co-existence»

Prix du Public : Marine TOUX «3/4 du Monde»

MEILLEUR ARTICLE 2014 *Ecole Supérieure de Journalisme de Lille*

Prix du Jury : Rémi BANET «Sur les Pavés, pas d'âge»

Prix du Public : Anne LEC'HVIEN et Julien MOLLA «Prostitution en mode mineur»

MEILLEUR WEBDOCUMENTAIRE 2014 *Ecole Supérieure de Journalisme de Lille*

Prix du Jury et Prix du Public : Yannick SANCHEZ et Magali JUDITH

MEILLEUR REQUISITOIRE 2014 *Ecole Nationale de la Magistrature*

Prix du Jury : Vincent TRIDON

Prix du Public : Marine DELANOE

MEILLEUR SLAM 2014 *Lycée Professionnel Belliard*

Prix du Jury : NAWEL « Sourire perdu »

Prix du Public : FABIO « Sexe masculin »

MEILLEUR ARTICLE 2013 *Ecole Supérieure de Journalisme de Lille*

Prix du Jury et Prix du Public : Romain FONSEGRIVES ET Jenna LE BRAS «Les trottoirs du net»

MEILLEURE PLAIDOIRE 2013 *Conférence de l'Ordre*

Prix du Jury et Prix du Public : Zoë ROYAUX

MEILLEUR SLAM 2013 *Collège Gustave Courbet de Romainville*

Prix du Jury et Prix du Public : LAËTITIA « Clichés »

MEILLEURE VIDEO 2013 *E-Artsup de Bordeaux*

Prix du Jury et Prix du Public : Clément BACHELARD, Quentin CLEMENT, Tony GIMAZANE, Victor MIELLIN

MEILLEUR VISUEL 2013 *E-Artsup de Bordeaux*

Prix du Jury : Tony GIMAZANE

Prix du Public : Quentin CLEMENT



FONDATION SCELLES
14 rue Mondétour – 75001 Paris
E-mail : fondationscelles@wanadoo.fr
Tel : +33 1 40 26 04 45
 **@Fond_Scelles**

CONTACT

François Vignaud

Responsable des Prix Fondation Scelles
06 68 70 50 61
francois.vignaud@fondationscelles.org



**Connaitre, Comprendre & Combattre
l'Exploitation Sexuelle**

www.fondationscelles.org

Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique depuis 1994



Sensibilisation des jeunes aux risques de prostitution

www.passe-passe.org

Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique depuis 1994



**Centre de Recherches Internationales et de
de Documentation sur l'Exploitation Sexuelle**

<http://crides.fondationscelles.org>

Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique depuis 1994



L'actualité de la prostitution

<http://infos.fondationscelles.org>

Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique depuis 1994